

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Herausgeber:</b>	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
<b>Band:</b>	13 (1874-1875)
<b>Heft:</b>	72
<b>Artikel:</b>	Matériaux pour servir à l'étude de la faune profonde du Lac Léman
<b>Autor:</b>	Forel, F.-A. / Risler, E. / Walther
<b>Kapitel:</b>	I: Topographie du Léman
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258088">https://doi.org/10.5169/seals-258088</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mun, et ce travail en commun ne peut être obtenu que par la publication de rapports en cours d'étude.

Telle est la justification que j'avais à présenter du plan adopté par moi pour ces travaux.

Cela dit, nous entrons en matière sans autre préambule.

Dr F.-A. F.

Morges, février 1874.

---

### § I. **Topographie du Léman.**

Il semblerait naturel de commencer ces études par un exposé de la topographie du lac; nous pourrions le tracer facilement d'après la carte des sondages de l'Anglais La Bèche, qui, en 1817, fit un voyage de sondages bathymétriques et thermométriques sur le lac Léman. (1) Mais je préfère renvoyer ce travail à un rapport subséquent. En effet, le bureau topographique fédéral ayant commencé, en 1873, les études d'une carte hydrographique du lac, j'attendrai, pour donner une idée de la configuration générale du bassin du Léman, de posséder les feuilles de cette carte, dont nous espérons la publication prochaine.

Je me bornerai à donner ici l'explication de trois termes usités par les riverains du Léman et qui reviendront souvent sous notre plume.

L'on désigne sous le nom de *beine* le blanc-fond qui

(1) *On the depth and temperature, etc. Sur la profondeur et la température du lac de Genève.* Lettre adressée au professeur Pictet par H. T. de la Bèche, avec une carte. Bibl. univ, Sc. et Arts, t. XII, p. 118 sq.

borde le lac. C'est une bande plus ou moins large, suivant les localités, très peu inclinée, presque horizontale ; sa profondeur varie de 2 à 6 mètres, suivant les localités et les saisons.

L'on appelle *mont* le talus abrupt qui limite en avant la *beine* ; sans vouloir nous prononcer actuellement sur sa nature et son origine, nous pouvons le comparer pour son apparence à une falaise sous-lacustre qui va se relier en pente douce avec le talus moins incliné des flancs de la grande vallée du lac.

L'on appelle *eau bleue* la partie profonde du lac où l'on ne distingue plus le fond ; la limite très bien tranchée de l'*eau bleue* est à une profondeur de 10 à 15 mètres.

F.-A. F.

---

## § II. **Nature du fond.**

Dans toute l'étendue de la vallée qui forme le plancher du lac, et dans les talus eux-mêmes, alors qu'ils ne sont pas très inclinés et ne sont point formés de parois rocheuses, le fond du lac est remarquable par l'absence à peu près absolue d'accidents violents, d'éminences et de dépressions accentuées ; le fond du lac est très égal.

Le sol est formé par une argile limoneuse d'une grande régularité. Les seuls points qui, à ma connaissance, fassent exception à cette règle, sont :

*a)* les côtes jusqu'à 15 et 20 mètres de fond qui présentent des dépôts de sables, de graviers ou de vase.

*b)* les parois rocheuses plus ou moins verticales, en particulier d'Ouchy à Villeneuve et de la Tour-Ronde au